Alberta Health Services

Approche globale de la santé en milieu scolaire

Politique d'école en santé : De quoi s'agit-il et pourquoi est-ce important?

L'Approche globale de la santé en milieu scolaire (AGSS) améliore la santé des élèves et leur réussite scolaire. L'AGSS utilise un processus de développement communautaire en six étapes et des stratégies tenant compte des quatre piliers de l'AGSS afin d'aborder les questions de santé prioritaires (consulter la figure 1). Ce processus peut aider les écoles et administrations scolaires à déterminer si l'adoption d'une telle politique est une stratégie pertinente pour aborder leurs priorités en matière de santé.

Le présent document décrit ce qu'est une politique d'école en santé et la façon dont celle-ci peut contribuer à la création de communautés scolaires en santé. Même si le document met l'accent sur le pilier « Politique d'école en santé », il est essentiel de tenir compte des quatre piliers pour bâtir des communautés scolaires en santé. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'AGSS, consulter www.albertahealthservices.ca/csh.asp.

Dans le présent document, on utilise le terme « politique » au sens large pour décrire les politiques, procédures administratives, règlements administratifs, directives, lignes directrices et tout autre document de ce genre. Les écoles et les administrations scolaires utilisent toutes des termes différents pour décrire leurs politiques; il faut donc déterminer quel langage est utilisé pour décrire les politiques au sein de votre communauté scolaire.

La politique d'école en santé est l'un des quatre piliers de l'Approche globale de la santé en milieu scolaire.

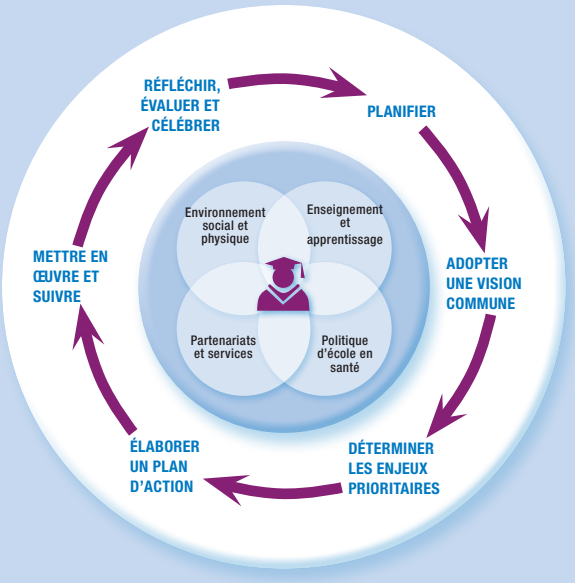

Figure 1

Processus pour bâtir des communautés scolaires en santé, y compris le processus de développement communautaire (cercle extérieur) et les piliers de l'Approche globale de la santé en milieu scolaire (cercles intérieurs)[1]

[1] Fonds mieux-être de la communauté scolaire en santé de l'Alberta. (2012). Manuel – *Développement de communautés scolaires en santé*, Edmonton (Alberta), Fonds Mieux-être de la communauté scolaire en santé de l'Alberta. Extrait de http://www.wellnessfund.ualberta.ca/en/~/media/abhealthyschools/Wellness_Fund_Handbook_2015-French.pdf

Qu'est-ce qu'une politique d'école en santé?

Une politique est un « plan d'action adopté par un groupe de personnes ayant l'autorité de l'appliquer et de le faire respecter »[2] Les politiques façonnent la culture d'une communauté scolaire en définissant les valeurs, croyances, normes acceptables et mesures prévues. Elles influencent comment les écoles sont gérées, ce qu'on y apprend ainsi que la façon dont les enseignants, élèves et parents interagissent.

Les politiques sont utilisées à différents niveaux, que ce soit dans les lois fédérales et provinciales ou encore dans les valeurs personnelles qui guident nos actions. Les écoles et les administrations scolaires se servent des politiques pour gérer toute une gamme d'enjeux. Les politiques d'école en santé peuvent porter sur certaines questions de santé particulières ou avoir pour objectif plus large de favoriser le bien-être des élèves en milieu scolaire. Le tableau 1 présente des exemples de politiques pour tous les échelons du système d'éducation de l'Alberta.

La « politique d'école en santé » se rapporte aux pratiques de gestion, aux processus décisionnels ainsi qu'aux règlements, politiques et procédures qui favorisent la santé et le bien-être et façonnent un milieu scolaire respectueux, accueillant et bienveillant.

Pourquoi la politique d'école en santé est-elle importante?

Les politiques peuvent être utilisées de plusieurs façons pour favoriser la santé et le bien-être au sein des écoles et des administrations scolaires. Par exemple, une politique d'école en santé peut :[3,4,5]

- contribuer à la vision globale ou à la vision en matière de santé de l'école ou de l'administration scolaire.
- montrer aux parents et aux membres de la communauté que l'école ou l'administration scolaire est un chef de file dans la promotion de la santé et du bien-être.
- aider les élèves et les membres du personnel à faire des choix plus sains.
- guider la planification, la réalisation et l'évaluation des activités de l'école en ce qui a trait à la santé.
- établir des objectifs pour une école ou une administration scolaire en matière de santé et de bien-être.
- provoquer un changement positif au sein de l'école ou de l'administration scolaire en façonnant une culture favorisant la santé et le bien-être.
- renforcer les pratiques positives actuelles en matière de santé et de bien-être.
- appuyer les messages du programme sur la santé au sein du milieu scolaire plus large.
- promouvoir la durabilité des activités de l'école liées à la santé en veillant à ce que le bien-être soit considéré comme partie intégrante des pratiques et procédures de la communauté scolaire plutôt que comme un projet ponctuel.

[2] Raine K. (2012, janvier). *Wellness Policy in Alberta Schools*. Présentée à la préconférence de Shaping the Future, Kananaskis (Alberta).

[3] Queensland Health. (2008). *How to revise and develop policy*. Queensland, Australie : Queensland Health. Extrait de http://www.health.qld.gov.au/healthyschools/documents/29340.pdf (en anglais)

[4] Ontario Chronic Disease Prevention Alliance (ODCPA). (2011). *Handbook to Healthier Communities—Influencing Health Public Policies*. Toronto (Ontario) : OCDPA. Extrait de http://www.ocdpa.on.ca/sites/default/files/publications/OCDPA_HCHandbook.pdf (en anglais)

[5] Rural Communities Impacting Policy. (2002). *A Brief Guide to Understanding Policy Development*. Nouvelle-Écosse : Rural Communities Impacting Poverty. Extrait de http://www.ruralnovascotia.ca/documents/policy/understanding%20policy.pdf (en anglais)

Tableau 1

Exemples de politiques générales et de politiques d'école en santé dans le système d'éducation de l'Alberta

Échelon du système d'éducation*	Exemples de…	
	politique générale	**politique d'école en santé**
Provincial	• School Act [Loi scolaire] de l'Alberta • Politique d'anglais langue seconde d'Alberta Education [ministère de l'Éducation de l'Alberta]	• Politique d'activité physique quotidienne d'Alberta Education [ministère de l'Éducation de l'Alberta]
Administration scolaire	• Politiques, procédures administratives, règlements administratifs • Politiques d'achat • Politiques de protection de la vie privée (p. ex., pour protéger les renseignements des élèves)	• Politiques qui encouragent les écoles à adopter l'AGSS • Politiques qui font la promotion de communautés scolaires sécuritaires et bienveillantes • Politiques qui abordent des questions de santé particulières (p. ex., la nutrition, le tabagisme et l'intimidation))
École	• Politiques de discipline scolaire • Manuels à l'intention des élèves décrivant les attentes envers les élèves et leurs familles • Codes vestimentaires de l'école	• Politiques propres à l'école qui abordent des questions de santé particulières • Y compris des plans d'amélioration des objectifs sanitaires de l'école
Classe	• Politiques de gestion de classe	• Politique sur l'utilisation de récompenses saines ou non alimentaires en classe

*Bien que des politiques puissent exister à chacun de ces échelons, le présent document porte seulement sur les politiques dans les écoles et les administrations scolaires.

Qui participe à la création et à l'application des politiques d'école en santé?

De nombreux groupes peuvent **diriger** l'élaboration d'une politique d'école en santé, notamment :

- Alberta Education [ministère de l'Éducation de l'Alberta], qui a élaboré la politique albertaine d'activité physique quotidienne.
- Alberta Health [ministère de la Santé de l'Alberta], qui a élaboré les Lignes directrices de l'Alberta en matière de nutrition pour les enfants et les jeunes afin d'appuyer les politiques et les pratiques des administrations scolaires concernant une alimentation saine.
- les administrations scolaires, qui ont adopté des politiques relatives au bien-être des élèves, aux environnements d'apprentissage bienveillants, respectueux et sécuritaires, à la nutrition et à l'AGSS.
- les écoles individuelles, qui peuvent incorporer la politique d'école en santé à leurs énoncés de mission, aux guides à l'intention des élèves, aux plans de croissance professionnelle et de perfectionnement des enseignants ou à leurs plans triennaux d'éducation.

Peu importe qui dirige la création de la politique, tout un éventail d'intervenants peut y participer (consulter le tableau 2). Il est important que le processus d'élaboration de la politique comporte de nombreuses consultations. Lorsque les membres de la communauté scolaire ont l'occasion de participer à l'élaboration de la politique, il y a de plus grandes chances qu'ils adhèrent à la politique finale et qu'ils soient moins réticents aux changements qui y sont liés. Un vaste processus de mobilisation contribue à l'adoption réussie de la politique. Les écoles et administrations scolaires peuvent avoir déjà attribué certains rôles et responsabilités concernant la politique. Il est donc souhaitable de se renseigner pour déterminer qui est responsable des politiques dans votre organisme.

Tableau 2

Intervenants qui peuvent participer à l'élaboration de la politique d'école en santé

Intervenants qui peuvent participer	Politiques au sein de l'école	Politiques au sein de l'administration scolaire
Élèves	☑	☑
Parents	☑	☑
Enseignants	☑	☑
Administrateurs	☑	☑
Autres membres du personnel ou bénévoles qui travaillent au sein des communautés scolaires ou avec elles (p. ex., assistants pour l'heure du midi, chauffeurs d'autobus, adjoints administratifs, concierges, membres de la communauté)	☑	☑
Personnel de Alberta Health Services (p. ex., infirmières de la santé publique, animateurs/coordonnateurs de la promotion de la santé, animateurs / agents de liaison de la santé en milieu scolaire, experts en la matière tels que les diététistes et les animateurs de la promotion de la santé mentale)	☑	☑
Organismes ou partenaires communautaires (p. ex., organismes de promotion de l'activité physique, programmes de petits-déjeuners, centres de loisirs, entreprises locales et représentants du conseil municipal)	☑	☑
Conseillers ou coordonnateurs des administrations scolaires (p. ex., conseillers en santé et en éducation physique, conseillers pédagogiques)		☑
Représentants de divers services des administrations scolaires (p. ex., communications, relations avec les fournisseurs, gestion des installations)		☑
Surintendants ou surintendants adjoints des écoles		☑
Conseillers scolaires		☑

Comment la politique d'école en santé s'intègre-t-elle dans l'AGSS?

Comme on l'a décrit plus haut, l'Approche globale de la santé en milieu scolaire (AGSS) utilise un processus de développement communautaire et des stratégies tenant compte des quatre piliers de l'AGSS afin d'aborder les questions de santé prioritaires.

On trouve dans les encadrés 1 et 2 des exemples de la façon dont une administration scolaire ou une école peut utiliser l'AGSS pour coordonner les mesures associées à une question de santé prioritaire.

Encadré 1

Exemple de politique d'école en santé au sein d'une administration scolaire dans le contexte de l'AGSS

- Après s'être réunis pour s'entendre sur un objectif commun, les membres du comité consultatif sur le bien-être mis en place par l'administration scolaire enquêtent dans toutes les écoles pour en apprendre davantage sur leurs besoins en ce qui a trait à la création de communautés scolaires en santé.
- Cette enquête permettra aux membres du comité consultatif sur le bien-être de l'administration scolaire de déterminer de quel soutien les écoles ont besoin pour créer leur propre équipe de la santé en milieu scolaire, remplir une évaluation de la santé en milieu scolaire et élaborer un plan d'action. Les écoles ont besoin de savoir qu'elles ont l'appui de l'administration scolaire quand elles se servent de cette approche.
- Le comité consultatif sur le bien-être de l'administration scolaire élabore un plan d'action qui comporte des stratégies tenant compte des quatre piliers de l'AGSS afin de satisfaire à ce besoin
  - Pour montrer l'importance qu'elle accorde à l'AGSS, l'administration scolaire doit élaborer et approuver une politique qui impose à toutes les écoles de remplir une évaluation de la santé en milieu scolaire et de se fixer chaque année au moins un objectif lié à la santé et au bien-être des élèves.
  - Pour aider les écoles à mettre en œuvre la politique de l'administration scolaire, cette dernière s'associe à Alberta Health Services et à Ever Active Schools pour fournir à toutes les écoles de la formation et des outils qui les aideront à créer une équipe de la santé en milieu scolaire et à remplir une évaluation de la santé en milieu scolaire.
  - Pour aider les écoles à mettre en œuvre leurs plans d'action et améliorer leur milieu scolaire, l'administration scolaire demande une subvention auprès du Fonds mieux-être de la communauté scolaire en santé de l'Alberta afin de favoriser des changements durables au sein des écoles qui appuient les comportements sains.

En créant ce plan d'action et en faisant connaître ces mesures dans toutes les écoles, l'administration scolaire aide les écoles individuelles à adopter l'AGSS.

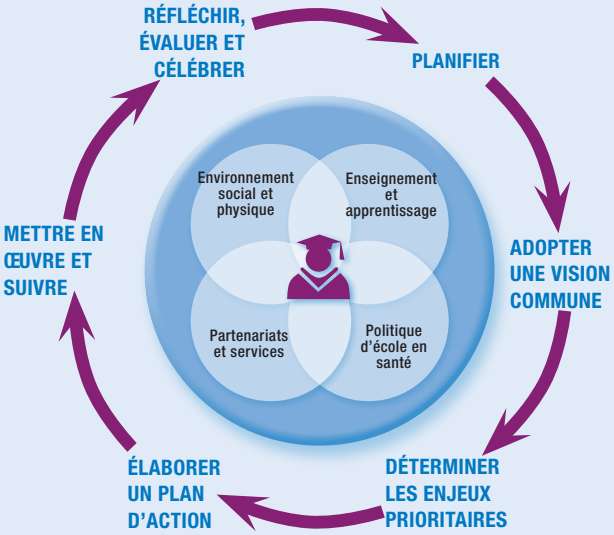

Encadré 2

Exemple de politique d'école en santé au sein d'une école dans le contexte de l'AGSS
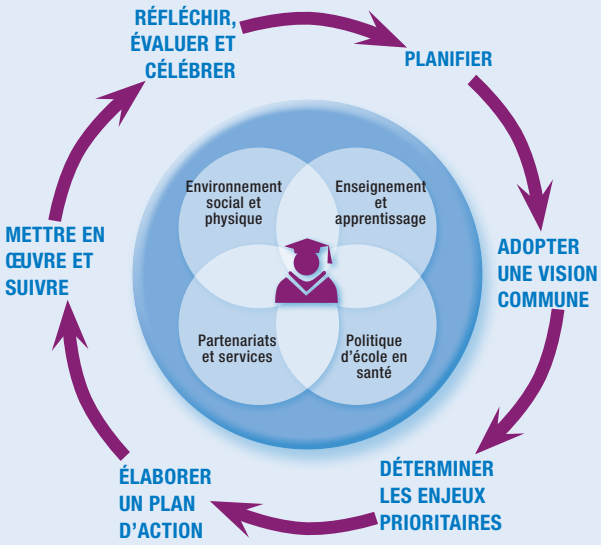
- Dirigés par un enseignant passionné et l'administrateur de l'école, les membres du comité consultatif sur le bien-être décident de remplir une évaluation de la santé en milieu scolaire pour en apprendre davantage sur les priorités qu'ils devraient aborder au cours de la prochaine année scolaire.
- Quand les membres du comité examinent les résultats de l'évaluation en ce qui a trait à une alimentation saine, ils remarquent qu'ils peuvent améliorer la nutrition en milieu scolaire en prenant les mesures suivantes :
  - Collaborer avec les fournisseurs alimentaires externes, un diététiste en santé publique et les responsables du dîner afin de créer un nouveau menu santé pour la cafétéria de l'école.
  - Prolonger l'heure du dîner pour donner aux élèves assez de temps pour profiter de leur repas et discuter avec leurs amis.
  - Inclure des défis liés à une alimentation saine dans les activités en classe pendant toute l'année afin de promouvoir les choix alimentaires sains à l'école et à la maison.
- L'équipe de la santé en milieu scolaire reconnaît qu'une politique sur l'alimentation saine aiderait l'école à officialiser les stratégies fructueuses qui ont été mises en place pour améliorer l'alimentation et à veiller à ce que ces pratiques se poursuivent.
  - L'équipe de la santé en milieu scolaire élabore une politique et des procédures sur une alimentation saine en se servant des commentaires obtenus de la part des élèves, des parents et des enseignants ainsi que des Lignes directrices de l'Alberta en matière de nutrition pour les enfants et les jeunes.
  - L'école dispose maintenant d'une politique officielle qui s'appuie sur ses pratiques actuelles en ce qui a trait à la nutrition en milieu scolaire. Elle prend des mesures pour soutenir la mise en œuvre de nouvelles pratiques et conserver les pratiques actuelles soulignées dans la politique.
  - L'école fait part de sa politique aux écoles voisines et à l'administration scolaire pour favoriser la généralisation des pratiques qui sont désormais ancrées dans sa culture.